

*Question relative à l'audience du 14 mars à propos d'une vérification auprès d'un propriétaire à savoir si celui-ci a été appelé pour fin d'inventaire :*

Le tracé privilégié sur le lot 509 (volume 4, mai 2006, feuillet 125 de 138) à Saint-Amable a fait l'objet d'inventaire forestier uniquement. À cet effet, le propriétaire monsieur Patrick Brissette, a été contacté les 14 et 21 avril 2006. C'est à cette dernière date que ledit inventaire sur une distance d'environ 50 mètres dans l'axe du tracé a été réalisé par deux techniciens en présence du propriétaire. Par ailleurs, monsieur Brissette a été rencontré au terrain le 15 septembre 2006 lors de la réalisation d'inventaire forestier sur les propriétés voisines.